

Histoire du Monde indien

M. Gérard FUSMAN, professeur

Cours : *La notion d'unité indienne dans l'antiquité. 1. Les auteurs grecs et latins.*

Sur la fin de ma leçon inaugurale, publiée séparément et qui ne sera donc pas résumée ici, je m'étais senti forcé de définir ce que j'appelais l'Inde. J'avais pu m'en tirer par une pirouette, qui pourtant allait à l'essentiel : définissant l'Inde par ses frontières géographiques (massifs montagneux au Nord, océan à l'Est et à l'Ouest), j'avais tenu à affirmer que tout événement survenu à l'intérieur de ces frontières appartenait à l'histoire de l'Inde. En d'autres termes, je me refusais à enfermer le concept d'Inde dans les limites d'une religion, d'une idéologie ou d'un groupe de langues. Je savais pourtant que le choix de ces frontières géographiques n'était pas seulement inspiré par des considérations géographiques : il reposait sur le présupposé implicite que les populations habitant l'espace ainsi défini, bien que diverses et souvent mutuellement hostiles, sont les acteurs d'une histoire qui, au moins à certains égards et à certains moments, peut être considérée comme leur étant commune.

Cette affirmation de l'existence d'une unité indienne demande à être démontrée, ou du moins étayée par des arguments explicites. La démonstration est si délicate à faire et le danger de récupération politique est tel que les historiens, même quand ils tiennent à s'interroger sur ce qu'ils font et sur les concepts qu'ils utilisent, reculent presque toujours devant l'entreprise. La question n'en reste pas moins réelle : y a-t-il une unité indienne et comment se définit-elle ? Je ne me sens pas capable d'apporter à ces questions des réponses qui me satisfassent. Mais la forme fluide d'un cours dont la trace se réduit aux quelques pages qui le résument dans le présent annuaire permet de réfléchir à haute voix et d'esquisser des réponses que je ne suis pas forcé de confier à l'imprimeur lorsqu'après coup j'en vois les faiblesses. Voilà les deux raisons (nécessité scientifique d'explicitier mes présupposés et possibilité de le faire à moindres risques) qui m'ont incité à choisir comme premier sujet de cours la notion d'unité indienne. Reste à définir la méthode.

Les tentatives faites pour définir l'Inde ou la civilisation indienne à partir de traits jugés pertinents (hindouisme, système social, culture dominante, etc.) achoppent sur deux problèmes, celui de l'évolution historique et celui des frontières. Autant je suis prêt à admettre qu'il existe un minimum d'unité indienne, autant il me paraît impossible de voir sa source dans un principe ou un ensemble de faits fondamentalement inchangés depuis trois millénaires. Il serait très facile de montrer que la civilisation harappéenne, l'immigration *ārya*, les conquêtes musulmanes, la colonisation britannique, pour ne parler que des grandes ruptures de l'histoire indienne, ont toutes laissé leur trace dans l'Inde d'aujourd'hui. La définition des éléments composant l'unité indienne change aussi selon le nombre des populations dont on admet qu'elles font partie de l'Inde. La majorité des auteurs raisonnent comme si la notion d'Inde correspondait nécessairement au territoire de l'Inde Britannique à son extension maximale (ce qui en exclut nécessairement Ceylan et y inclut des populations tibétaines) ou à celui de l'actuelle République Indienne. De même, jusqu'en 1846, l'Inde s'arrêtait officiellement à la Sutlej et durant la majeure partie du XIX^e siècle ses *North-Western Provinces* ne coïncidaient aucunement avec l'actuelle *North Western Frontier Province* ou région de Peshawar. Elles s'étendaient majoritairement à l'Est de Delhi et comprenaient la plupart des districts qui font aujourd'hui partie de l'Uttar Pradesh. Il est clair que si l'on en restait à cette frontière de 1846 qui fait habiter hors de l'Inde ainsi définie la majeure partie des Sikhs, beaucoup de Musulmans, les Pathans et les Baloutches, les Ladakhis et les Hunzakuts, il serait plus facile de tenter une définition unitaire de l'Inde. Mais que resterait-il alors d'une Inde à l'histoire de laquelle, en outre, beaucoup se refusent toujours à rattacher Sri Lanka, essentiellement parce que Ceylan ne faisait pas partie des Indes Britanniques ?

Ma démarche est tout autre. Je m'interrogerai d'abord sur le tracé des frontières de l'Inde, ou plutôt sur la nature des régions frontalières car, sauf sur une île, la frontière se définit rarement par une simple ligne tracée sur le terrain. Je me demanderai ensuite si, en fonction de ces frontières, il existe une possibilité de donner de l'Inde une définition unitaire. Je n'ai aucune raison d'apporter une réponse personnelle à ces deux questions que beaucoup d'hommes politiques se sont posées sans pouvoir y apporter de réponse véritablement convaincante. Je m'en tiendrai donc à une démarche d'historien. J'examinerai quelles limites sont assignées à l'Inde par les auteurs anciens et comment, à l'intérieur de ces frontières, ils définissent l'Inde. Cette méthode permet de limiter au minimum la part de subjectivité que je pourrais mettre à l'examen de ce problème. Elle présente en outre l'avantage de confronter deux points de vue, celui de l'étranger, représenté pour l'essentiel par des textes grecs et latins (je laisserai de côté, pour l'instant, les textes chinois), et celui des Indiens, représenté pour l'essentiel par des textes sanskrits et moyen-indiens. Le cours de 1984-1985 a été consacré à l'examen des principales sources gréco-latines.

Deux remarques préliminaires s'imposent.

a) Les sources gréco-latines, surtout celles qui traitent de l'histoire d'Alexandre, ont joué un rôle capital dans l'élaboration de la notion d'Inde. Nous leur devons le nom d'Inde et en partie le concept britannique d'Inde dans la mesure où une grande partie des officiers et administrateurs britanniques ont été formés dans des *public schools* où l'étude de ces textes occupait une part importante de leur temps.

b) Il ne s'agit pas d'un cours de géographie historique. Il est certes impossible de commenter ces textes sans essayer de mettre en face des noms grecs et latins des noms indiens, anciens ou modernes. Mais ces identifications restent subordonnées à ma préoccupation essentielle : dégager l'idéologie de ces textes de façon à pouvoir répondre aux questions posées plus haut. J'ajouterai que pour trois textes importants, on dispose d'excellentes éditions commentées (HÉRODOTE, édition et traduction par Ph. E. LEGRAND, éditions Belles-Lettres, Paris, dont l'index est daté de 1954. ARRIEN, *L'Inde* ; texte établi et traduit par P. CHANTRAINE < avec le concours de L. RENOU >, éditions Belles-Lettres, Paris, 1952. ARRIAN, *Der Alexanderzug ; Indische Geschichte*, Griechisch und deutsch herausgegeben und übersetzt von G. WIRTH und O. von HINÜBER, Artemis-Verlag, München und Zürich, 1985. PLINE L'ANCIEN, *Histoire Naturelle*, VI, 2^e partie, texte établi, traduit et commenté par J. ANDRÉ et J. FILLIOZAT, éditions Belles-Lettres, Paris, 1980). Ces éditions tiennent compte des découvertes les plus récentes. Pour la majeure partie des identifications douteuses, seule la découverte de nouveaux documents permettra d'obtenir un jour des certitudes. Il n'est pas dans mon intention d'ajouter à la bibliographie monstrueuse et en grande partie inutile des hypothèses indémontrables.

*

**

Chez Hérodote, *Indikē Khōrē*, *Indoi* désignent non pas l'Inde mais la XX^e satrapie achéménide et ses habitants, soit, pour utiliser des termes modernes, approximativement le Sindh et les Sindhis. Hérodote connaît d'autres populations de l'Inde géographique : *Gandárioi*, *Dadíkai*, *Káspioi*, *Páktues*, etc. Ces noms figurent dans la liste des contingents de l'armée de terre achéménide passés en revue par Xerxès à Doriskos en 480 (VII, 64-68 et VII, 86). Des incertitudes pèsent sur ce document. On en ignore l'origine et si, comme le pensent les commentateurs, il provient de témoignages oraux recueillis quarante ans après l'avènement, on peut douter de son entière exactitude. La localisation de certaines populations (surtout *Sákai* et *Káspioi*, dans une moindre mesure *Báktrioi* et *Páktues*) est très discutée : toutes les hypothèses proposées ont contre elles de devoir négliger des indices qui les contredisent. En outre

la répartition des contingents de ce que nous aurions appelé dans les années cinquante « l'infanterie coloniale » peut avoir été motivée par des considérations de sécurité et conçue de façon à séparer des ethnies parentes. Il n'en reste pas moins que, sauf les vêtements de laine végétale des *Indôï*, rien de significatif ne distingue les contingents « indiens » des autres contingents orientaux de l'armée. Le texte d'Hérodote ne présente aucune trace de la différence iranien/indien qui joue un rôle si important dans l'historiographie moderne. La même remarque peut être faite à propos des porteurs de trône de la tombe de Darius II à Naksh-i Rostam (G. WALSER, *Die Völkerschaften auf den Reliefs von Persepolis*, Berlin, 1966, Faltafel 1). Trois peuples « indiens » (Sattagydes, Gandhariens, Sindhis ; les identifications sont raisonnablement sûres) y forment un groupe distinct immédiatement reconnaissable par le costume et l'armement. Mais ceci dénote une continuité géographique plus que la reconnaissance d'une identité ethnique : l'ordre géographique de l'énumération a en effet groupé ces trois peuples au milieu de populations iraniennes orientales. L'identité de costume risque en outre de résulter d'une simplification : la « frise » de l'*Apadāna* de Xerxès prête aux Gandhariens et aux Sindhis (les Sattagydes n'y figurent pas) des traits et des costumes si distincts que rien ne permet de les grouper sous une appellation commune. Pour les Achéménides, les peuples que nous appelons « indiens » étaient seulement les plus orientaux de leurs sujets : ils n'avaient rien de spécialement exotique.

La fameuse liste des nomes de III, 92-94 remonte selon HERZFELD à Hécatéé de Milet et serait ainsi antérieure à 500, selon LEGRAND à une liste recueillie par Hérodote lui-même et daterait donc des années 450. On sait depuis longtemps que cette liste comporte des incohérences. Je m'étonne qu'on l'utilise encore alors que les inscriptions achéménides nous ont conservé cinq listes dignes de foi (HERZFELD, *The Persian Empire*, Wiesbaden, 1968, pp. 357-360). L'étude des listes originales ne permet toutefois pas de reconstituer entièrement la carte des satrapies achéménides dans le bassin de l'Indus ; la localisation des Sattagydes, en particulier, soulève des problèmes difficiles. Mais quelle que soit la disposition adoptée (essentiellement FOUCHER, *La Vieille Route de l'Inde*, Paris, 1947, pp. 195-199 et HERZFELD, *op. cit.*), on constate à nouveau qu'il n'y a pas de frontière de l'Inde ; les ethnies sont groupées en fonction de principes qui ne correspondent pas à notre distinction entre iranien et indien. Dans tous les schémas adoptés, la XX^e satrapie *Hinduś* (Sindh) est nécessairement séparée des *Dadīkai* du Haut-Indus par toute l'étendue du Panjāb. Il est donc impossible que son tribut, 360 talents d'or équivalent au tribut de tous les autres nomes réunis, provienne, comme trop souvent dit, de l'or des Dardes. Comme l'indique clairement Hérodote (III, 98), la source en est le désert de Thar. On peut mettre en doute le montant réel de ce tribut mais non l'impression profonde laissée sur les fonctionnaires de l'empire achéménide par l'« or des Indiens », chose paradoxale lorsque l'on sait à quel point depuis l'Antiquité l'Inde est importatrice d'or. L'hypothèse la plus simple est

celle de la découverte d'un *placer* dont le produit serait intégralement (ou presque) revenu au Grand Roi et qui se serait très rapidement épuisé. Quant aux fameuses fourmis découvreuses et gardiennes de l'or (III, 102-105), que connaît aussi la tradition indienne, il n'est pas possible d'en donner aujourd'hui une explication satisfaisante.

Un dernier passage (III, 98-102) semble concerner la partie de l'Inde située à l'Est des possessions achéménides. Sa source en serait Hécatee de Milet, lui-même tributaire sur ce point de Skylax (c. 517). L'impression qui s'en dégage est celle d'un total manque d'unité, y compris linguistique. Jusqu'en 450 donc, ce que nous appelons l'Inde n'existe pas pour les informateurs d'Hérodote. La partie qui n'en est pas incluse dans les possessions achéménides est simplement l'au-delà du monde civilisé. Quant aux populations « indiennes » vivant sous l'autorité des Achéménides, elles ne présentent pas de caractéristique qui permette de les considérer comme distinctes des populations iraniennes leurs voisines. Certaines d'entre elles sont d'ailleurs considérées comme iraniennes par l'*Avesta* (G. GNOLI, *Zoroaster's time and homeland*, Naples, 198, pp. 46-57). Il faut en effet rappeler qu'au v^e siècle avant n.è. dialectes iraniens et dialectes indiens étaient encore très proches, que les formes religieuses gardaient de leur origine commune beaucoup de traits semblables d'autant que bouddhisme et jinisme n'existaient pas encore (au moins dans ces régions du Nord-Ouest) et qu'enfin costumes et genre de vie ne permettaient pas de distinguer entre populations indiennes et iraniennes. La seule vraie distinction est politique et oppose les populations incluses dans l'empire achéménide à celles qui ne le sont pas. Par ailleurs, si on en juge par Hérodote III, 98-102, il n'y a vers 517 aucune communication réelle entre l'Inde du Nord-Ouest et l'Inde gangétique. Il faudra que nous nous en souvenions lorsque nous étudierons les listes de *janapada* bouddhiques.

*
**

Ktésias de Cnide, qui résida à la cour du roi des Perses jusqu'en 398, désigne par le mot « Inde » la vallée de l'Indus. L'Inde est pour lui la terre des extrémités du monde, la contrée des merveilles et c'est en ce sens qu'il la considère comme une unité avec une langue unique et un roi unique.

*
**

Avec les historiens d'Alexandre et Mégasthène, nous n'avons plus à faire à des auteurs qui rapportent des on-dits, mais à des témoins oculaires, parfois vantards et hâbleurs, toujours hommes d'action et relativement instruits. Mais ces gens sont des Méditerranéens : à la différence des Perses, ils n'ont avec les

Indiens aucune affinité de langue ou de culte et sont plus qu'eux portés à marquer les différences. Leurs récits ne sont conservés qu'en fragments, dont la majeure partie se lit chez Strabon, Arrien et Diodore de Sicile chez qui je les étudierai. De façon tout à fait extraordinaire, et à ma connaissance inexplicquée, la connaissance que l'Europe jusqu'au XIX^e siècle a eue de l'Inde à travers ces auteurs repose sur des témoignages presque tous antérieurs à 300 avant n.è. et émanant de gens qui s'étaient contentés de frôler l'Inde ou de la traverser. Pourtant c'est ensuite, à la fin du III^e siècle et au II^e siècle, que les Gréco-Bactriens ont occupé et administré une grande partie de l'Inde du Nord. De la connaissance intime qu'ils ont pu s'en former à ce moment-là, quasiment rien n'a subsisté. Nous savons pourtant qu'ils plaçaient la frontière de l'Inde au Sud de l'Hindou-Kouch : pour ces régions (y compris la région de Caboul), ils avaient fait frapper un monnayage spécial à légendes bilingues (grec et moyen-indien) et de format parfois carré ou rectangulaire nettement distinct des monnaies rondes à légendes grecques circulant en Bactriane.

Si l'on en juge par l'*Anabase* d'Arrien, les historiens d'Alexandre avaient hérité des Achéménides leur conception de l'Inde. La distribution de la matière dans les livres IV-VI montre qu'il n'y a pas de réelle spécificité indienne. En IV, 22, l'invasion de l'Inde suit sans coupure la pacification de la Sogdiane et de la Bactriane : rien ne marque l'entrée dans un pays foncièrement différent. Inversement en VI, 22, rien ne marque que l'armée d'Alexandre s'en retourne dans une contrée que nous appelons aujourd'hui l'Iran : seuls le climat et les productions de la terre distinguent la Gédrosie du Sindh. Le discours d'Alexandre sur l'Hyphasis, en V, 25, ne contient pas une phrase suggérant que la conquête de l'Inde gangétique serait la suite logique de la conquête du bassin de l'Indus et permettrait d'achever la conquête d'une Inde conçue comme un tout. Pour le reste, le récit d'Arrien est celui qu'on attend lorsqu'on en connaît les sources, un récit de militaires qui s'intéressent surtout à la topographie et à la valeur guerrière des populations indiennes. Sur la frontière de l'Inde et le livre VIII, *infra*, p. 646.

Le livre XV de Strabon est d'une toute autre qualité. Il témoigne d'un esprit critique que l'on pourrait croire moderne et qui est tout à fait remarquable même si parfois il est démenti par les faits, comme en XV, 3, car le vrai n'est pas toujours vraisemblable. Le désir de précision que manifeste Strabon l'amène à adopter une définition cartographique de l'Inde (XV, 11) empruntée à Eratosthène (285-205). Le mot de sous-continent n'est pas employé, mais la notion est sous-jacente au texte : l'Inde forme le quart Sud-Est du continent asiatique et ses frontières sont des obstacles naturels : les chaînes de montagne au Nord, les mers, et l'Indus à l'Ouest. Cette définition géographique a pour conséquence que Ceylan est considéré comme une île indienne : non seulement elle figure dans cette région de la carte du monde, mais elle possède nombre des caractéristiques climatiques, hydro-

logiques et zoologiques que cette situation géographique implique (XV, 13-25). La suite du plan est claire : le Panjāb et le Sindh tels que les ont vus les compagnons d'Alexandre (XV, 26-34) ; le Gange (XV, 35) ; Pali-bothra/Pāṭaliputra d'après Mégasthène (XV, 36) ; de vagues récits sur les régions situées à l'Est de la Sutlej (XV, 37-38) provenant pour l'essentiel de sources non-mégasthéniennes, donc remontant à des ouï-dires recueillis par Hérodote, Ktésias ou les compagnons d'Alexandre ; des fragments des *Indica* de Mégasthène répartis en deux parties clairement distinguées : des témoignages directs (XV, 39-55) et des ouï-dires recueillis par lui (XV, 57) ; enfin une série de récits de toutes origines concernant les brahmanes et les ascètes errants (XV, 58-73).

La clarté du plan suivi par Strabon, le soins qu'il a pris d'indiquer ses sources et de distinguer dans ces sources les observations directes de l'auteur des propos recueillis par lui permettent de procéder à des constatations très importantes pour notre propos et insuffisamment soulignées jusqu'ici.

a) Strabon ignore tout de ce que les sources sanskrites appellent le *Madhyadeśa* (en gros l'actuel Uttar Pradesh). Il ne connaît ni la Yamunā, ni l'importante ville de Kauśambī, ni la bordure du Deccan. C'est donc que Mégasthène n'en parle pas : son récit concernait uniquement le Magadha et la capitale impériale Pāṭaliputra.

b) Strabon XV, 39-55 repose sur le témoignage direct de Mégasthène. Tout ce qu'on a pu considérer comme une description des castes indiennes est une description de la société magadhienne faite par un témoin étranger : il n'y a aucune raison de chercher à la faire coïncider avec des textes de *smṛti* sûrement postérieurs et qui considèrent le Magadha comme une région moins exemplaire que le Madhyadeśa. Par contre les *Jātaka* bouddhiques fournissent des indications analogues à celles de Mégasthène (R. FICK, *Die sociale Gliederung im nordöstlichen Indien zur Buddhas Zeit*, Kiel, 1897, réimpression Graz 1974).

c) Cette organisation sociale, clairement spécifique au Magadha (aucun des historiens d'Alexandre ne signale quoi que ce soit d'analogue), ne constitue pas un principe d'unité fédérant les multiples ethnies indiennes (118 selon Mégasthène d'après Arrien III, 7). La langue, le type racial, les coutumes, le genre de vie ne définissent pas davantage une nation indienne. Le seul élément pan-indien et nommément signalé comme tel, comme chez Aśoka, est la présence sur tout le territoire de l'Inde, mais en Inde seulement, de brahmanes et d'ascètes errants.

Le récit de Mégasthène se présente par ailleurs non comme une description exhaustive, mais comme un récit de voyageur, c'est-à-dire un relevé des traits qui par leur exotisme attirent l'attention de l'étranger : est spécifiquement indien ce qui n'est pas grec. C'est une attitude structuraliste avant la lettre qui fausse la description en éliminant tous les traits communs à l'Inde

et au monde non-indien. Dernière remarque : Strabon ne se permet jamais un jugement de valeur ; son texte est un modèle d'antiracisme.

*
**

L'examen du livre VIII, *L'Inde*, d'Arrien, peut maintenant être plus court puisqu'il est bien commenté (*supra*, p. 641 en y joignant le commentaire de Pline l'Ancien) et qu'il reprend pour l'essentiel la même matière que Strabon. Il est presque certain aussi qu'Arrien connaissait le livre XV de Strabon. Dans ce livre VIII, Arrien, comme Strabon, adopte la définition d'Eratosthène : il fait de l'Himālaya et de l'Indus les limites Nord et Est de l'Inde. A la différence de Strabon, Arrien n'a pas entièrement compris le caractère hétérogène des sources qu'il utilisait ; il n'a pas vu qu'il y avait deux frontières de l'Inde, l'une que j'appellerai achéméno-alexandrine, l'autre purement géographique. La rive droite de l'Indus à sa sortie des montagnes, qui était l'Inde pour les compagnons d'Alexandre, ne l'était pas pour Eratosthène. D'où une série de confusions. Arrien situe en Inde en VIII, 1 (Nysa) et VIII, 5 des territoires qui en sont exclus par sa définition de VIII, 2. Pour la même raison l'épisode de Nysa, qui devrait avoir sa place logiquement en IV, 22 de l'*Anabase*, se trouve reporté en V, 1-2, en en-tête de la conquête de l'Inde (selon la définition d'Eratosthène) parce que la tradition voulait que l'arrivée à Nysa marquât le vrai début de la conquête des satrapies « indiennes » de l'empire achéménide. La confusion a été facilitée par le fait que cette même rive droite de l'Indus fut possession maurya avant d'être incluse dans les territoires « indiens » des Indo-Grecs (*supra*, p. 644). De même, dans le récit de la pacification du Swāt (IV, 24-30), Arrien hésite sur l'utilisation des termes « barbares » et « indiens » : selon Eratosthène, il ne devait y avoir dans cette région que des non-Indiens, que les historiens d'Alexandre devaient pourtant assez souvent appeler « Indiens ».

Ce même mélange de sources hétérogènes caractérise l'ensemble du livre VIII. Arrien a puisé à la fois chez les historiens d'Alexandre et chez Mégasthène pour donner une image d'ensemble d'un continent qu'il considère comme formant une unité géographique et climatique avec une faune et une végétation spécifiques. Comme son texte, à la différence de celui de Strabon, ne distingue pas entre les divers Indiens, il donne de l'Inde une image beaucoup plus unitaire que celui-ci.

Avec Strabon et Arrien se constitue donc une image de l'Inde qui perdure encore en Occident. Ses frontières naturelles sont fixées, avec des hésitations (toujours actuelles) en ce qui concerne la rive droite de l'Indus. C'est une contrée pleine de bêtes exotiques, singes, serpents, tigres et éléphants, et de plantes merveilleuses. L'ensemble de la société est divisé en groupes héréditaires.

ditaires endogames. C'est le pays des brahmanes et des sages nus, le berceau de la sagesse orientale. Cette image doit beaucoup à des généralisations abusives et à des confusions ; on l'a construite par opposition au monde méditerranéen en oubliant de noter les traits de civilisation qui pouvaient lier l'Inde à l'Iran et au monde méditerranéen. L'impression d'exotisme et de singularité en est renforcée, mais la description géographique n'y gagne pas en exactitude.

SÉMINAIRE

Inscriptions kharoṣṭhī inédites.

Au cours de ce séminaire ont été étudiées une inscription versifiée précédemment publiée dans *East and West* (vol. 22, 3-4, sept.-déc. 1972, pp. 227-229) et les graffiti de Chilas. Une nouvelle traduction et un commentaire détaillé de l'inscription versifiée ont été présentés et feront l'objet d'une publication dans *East and West*. Les inscriptions de Chilas, sur le Haut-Indus, ont fait l'objet d'un déchiffrement systématique et complet ; elles seront publiées à Heidelberg dans la collection fondée par le Prof. K. Jettmar pour publier les découvertes de la mission pakistano-allemande dans la haute vallée de l'Indus.

Le séminaire sur les inscriptions *kharoṣṭhī* de Chilas a reçu l'heureux complément de conférences prononcées par M. le Prof. O. von Hinüber. Celui-ci en effet, à l'invitation de M. le Prof. André Bareau, a prononcé le 21 mars au Collège de France deux conférences sur « les inscriptions *brāhmī* de la haute-vallée de l'Indus », c'est-à-dire sur des textes provenant de la même région et découverts par la même mission pakistano-allemande que dirigent les Prof. Dani et Jettmar.

G. F.

PUBLICATIONS

« Nouvelles inscriptions śaka - II », *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême Orient*, LXXIII, 1984, pp. 97-113.

« Leçon inaugurale de la Chaire d'Histoire du Monde Indien », Paris, Collège de France, 1985.

AUTRES ACTIVITÉS

— Participation au *Séminaire international sur l'art et la culture kouchanes* (Lucknow, 15-22 septembre 1984) et communication en anglais (à paraître dans les actes du séminaire) : « Kushan architecture in Southern Bactria ».

— Communication en anglais au *Séminaire international sur le stūpa en Inde et en Asie du Sud-Est* (Varanasi, 22-26 mars 1985) : « Symbolisms of the buddhist stūpa » (à paraître dans les actes du séminaire).

— Conférence au Collège de France (Conférences du soir d'intérêt général) le 23 mai : « Le stūpa, monumental objet de fantasmes ».

— Mission C.N.R.S. au Madhya Pradesh du 22 décembre 1984 au 10 janvier 1985.

— Conférences à l'Université de Berne (19 et 20 juin 1985).

— Participation à deux soutenances de thèse (Paris III).

— Appartenance au Comité National du C.N.R.S.